



+ 1 000 €

AVEC UN PARTENARIAT GAGNANT/GAGNANT

Chaque jour, la RATP transporte des millions de voyageurs et dispose d'une visibilité exceptionnelle à travers ses gares, stations, espaces, infrastructures et différents supports.

Pour UNSA MOBILITÉ, cette puissance doit aussi créer de la valeur pour celles et ceux qui font fonctionner l'entreprise.

UNSA MOBILITÉ propose la mise en place d'un dispositif de partenariats gagnant/gagnant entre la RATP et des entreprises intéressées à développer leur marque autrement.



NOTRE OBJECTIF : + 1 000 € DE POUVOIR D'ACHAT

Une partie de la valeur supplémentaire générée par ces partenariats pourrait être consacrée, selon les modalités négociées et juridiquement possibles, au financement d'avantages représentant **jusqu'à 1 000 € par an et par salarié** ou en équivalence l'attribution d'une **prime de gratification exceptionnelle**.

POUR LES ENTREPRISES PARTENAIRES

- ✓ Possibilité de développer des opérations commerciales ou événementielles dans certains espaces RATP
- ✓ Visibilité de leurs marques, produits, métiers et innovations auprès d'un public particulièrement important
- ✓ Possibilité de présenter leurs métiers et leurs opportunités professionnelles
- ✓ Développement de partenariats autour de l'innovation, de la mobilité, de la transition écologique ou des services aux voyageurs

UNE CONDITION : QUE LES SALARIÉS EN PROFITENT !

UNSA MOBILITÉ défend un principe simple : si la RATP crée de la valeur grâce à son réseau, sa visibilité et son attractivité, **une partie de cette valeur doit revenir aux salariés.**

POUR LES SALARIÉS RATP

- 1 PLUS DE POUVOIR D'ACHAT**
Réductions et avantages négociés auprès des entreprises partenaires : alimentation, énergie, équipements, loisirs, vacances, culture, sport, services, mobilité ou consommation du quotidien.
- 2 UN OBJECTIF POUVANT ATTEINDRE + 1 000 € PAR AN**
L'objectif serait de construire un panier d'avantages permettant aux salariés de bénéficier jusqu'à 1 000 € ou en équivalence une gratification exceptionnelle, en supplément du salaire, des primes existantes (intéressement, partage de la valeur ajoutée, etc.) ou négociations d'augmentations salariales.
- 3 DES PASSERELLES PROFESSIONNELLES EXTÉRIEURES**
Un salarié souhaitant volontairement préparer une reconversion pourrait accéder aux entreprises partenaires : découverte des métiers, immersions, formations, accompagnement, recrutement ou passerelles professionnelles.
- 4 DES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**
Les partenaires pourraient proposer des formations, certifications ou dispositifs de montée en compétences accessibles aux salariés RATP, y compris dans des domaines extérieurs au transport.
- 5 DES OPPORTUNITÉS POUR LES FAMILLES**
Stages, alternances, découverte des métiers ou offres d'emploi pourraient également être proposés, lorsque cela est possible, aux enfants et proches des salariés.
- 6 DES TARIFS NEGOCIÉS GRÂCE À LA FORCE DU COLLECTIF**
Avec plusieurs dizaines de milliers de salariés, la RATP représente une communauté capable de négocier des conditions commerciales beaucoup plus avantageuses qu'un salarié seul.



DEMAIN, LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU **19 OCTOBRE 2026**, JE SOUTIENS ET VOTE **UNSA !**

UNSA MOBILITÉ — DES ENGAGEMENTS CLAIRS POUR DES RÉSULTATS CONCRETS.

UNSA MOBILITÉ | 261 rue de Paris, 93100 Montreuil | unsa-mobilite.fr